

Garanties	Taux de remboursement de la Sécurité sociale	Prestations mutuelle	COUVERTURE TOTALE
<b>Selon conditions et limites : règlement mutualiste et contrats spécifiques - Sous réserve de modifications réglementaires non publiées à la date d'établissement du présent document (1<sup>er</sup> août 2019)</b> Pourcentage sur la base de remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire dans la limite des dépenses réelles et dans le respect du parcours de soins coordonnés. Contrat « responsable et solidaire ».			
<b>HOSPITALISATION</b>			
Forfait journalier hospitalier	-	100 %	100 %
Frais de séjour chirurgical et médical	80 % ou 100 % (1)	20 % (1)	100 %
Soins - Médecins adhérents ou non à un DPTM*	80 % ou 100 % (1)	20 % (1)	100 %
Convalescence, centre de rééducation	80 % ou 100 % (1)	20 % (1)	100 %
Chambre particulière (en option) - avec nuitée	-	49 € à 57 €/jour (1)	49 € à 57 €/jour (1)
- sans nuitée	-	30 €/jour	30 €/jour
Indemnités Journalières Hospitalisation (3) (en option)	-	17 €/jour	17 €/jour
<b>TRANSPORT</b>			
	65 %	35 %	100 %
<b>SOINS COURANTS</b>			
Médecins généralistes, spécialistes, imagerie médicale - Médecins adhérents ou non à un DPTM*	70 % (2)	30 % (2)	100 % (2)
Analyses et examens de laboratoire	60 %	40 %	100 %
Honoraires paramédicaux Soins infirmiers - Massages - Kinésithérapie.	60 %	40 %	100 %
Médicaments à 65 %	65 %	35 %	100 %
Vaccin antigrippal	-	100 %	100 %
<b>PROTHÈSE</b>			
Orthopédie et petit appareillage remboursés	60 %	40 %	100 %
Capillaire, mammaire, oculaire	100 %	200 %	300 % <small>Dans la limite d'un plafond annuel de 300 € par type de prothèse</small>
<b>AIDE AUDITIVE (3)</b>			
<b>Panier 100% santé**</b>			
- Aide auditive de classe I par oreille	60 %	40 %	100% <small>Dans la limite des dépenses réelles par appareillage</small>
<b>Hors panier 100% santé</b>			
- Aide auditive de classe II par oreille	60 %	40 %	100% <small>Dans la limite des dépenses réelles par appareillage</small>
<b>DENTAIRE</b>			
<b>Panier 100% santé***</b>			
- Soins et prothèses 100% santé	70 %	30 %	100% <small>Remboursement intégral***</small>
<b>Hors panier 100% santé</b>			
- Soins	70 %	30 %	100 %
- Prothèse dentaire acceptée	70 %	30 %	100 %
- Orthodontie acceptée	100 %	-	100 %
<b>OPTIQUE</b>			
<b>Panier 100% santé***</b>			
- Monture + verres 100% santé	60 %	40 %	100% <small>Remboursement intégral***</small>
<b>Hors panier 100% santé</b>			
- Monture et verres	60 %	40 %	100 %
- Lentilles acceptées	60 %	40 %	100 %
<b>BIEN-ÊTRE &amp; PRÉVENTION</b>			
Consultation podologie en diabétologie	-	25 € (4)	25 €
<b>PRÉVOYANCE</b>			
Capital décès accidentel (5) (en option) : De 30 000 € à 150 000 €			
<b>TÉLÉCONSULTATION (gratuit) (6)</b> <small>Ce service vous est proposé en partenariat avec la plateforme MesDocteurs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et accessible depuis votre espace adhérent sur pavillon-prevoyance.fr</small>			

## Comparez !

Multirisques habitation, scolaire, prévoyance, retraite, assurance prêt immobilier...

Nos conseillers à votre écoute

\*DPTM : Dispositif de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM, OPTAM-CO...). \*\* Remboursement intégral du panier 100% santé à partir de 2021. \*\*\* Prise en charge à 100% du panier 100% santé selon la réglementation en vigueur sur les prix limites de vente. Imagerie médicale : radiologie, échographie, scanner, endoscopie...

(1) Selon la nature de l'intervention ou des soins. (2) Pas de prise en charge hors parcours de soins coordonnés de la diminution du taux de remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire et des dépassements d'honoraires. (3) Limité à un appareil par oreille tous les quatre ans. (4) Forfait annuel. (5) Option réservée aux moins de 70 ans. (6) Le service de téléconsultation MesDocteurs permet de mettre en relation un professionnel de santé et un patient dans le cadre d'une consultation réalisée à distance et allant jusqu'à l'émission d'une ordonnance (hors arrêt de travail, médicaments à prescription restreinte, dispense sportive) si le médecin l'estime nécessaire (certaines prescriptions définies dans les conditions générales du service sont exclues). Le service de téléconsultation MesDocteurs n'a pas pour objet de remplacer les consultations avec le médecin traitant et ne correspond pas à un service d'urgence. En cas d'urgence, contacter le 15 ou le 112.

Votre mutuelle prend en charge le forfait sur les actes lourds et ne prend pas en charge les franchises appliquées par l'Assurance Maladie Obligatoire : participation forfaitaire d'1€ à chaque consultation et acte médical, 0,50€ par boîte de médicament et par acte paramédical, 2€ par transport sanitaire.

## Tout est prévu pour une vie plus facile

- **La gratuité enfant** à partir du 3<sup>e</sup>
- **Réduction de 20%** pour les étudiants boursiers <sup>(1)</sup>
- **Le tiers payant** partout en France <sup>(2)</sup>
- **La prise en charge immédiate** de vos dépenses

## Les services inclus pour vous adoucir la vie

- **Réseau de soins **  
Optique, dentaire, audition : *avantages permanents et exclusifs chez les partenaires du réseau, analyse de devis...*
- **A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 Service de téléconsultation MesDocteurs**
- **Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes**  
Laboratoire, hôpital... Tous les services sur **mutualite.fr**
- **Assistance santé**
- **Service Conseillère Sociale** Des solutions dans les moments difficiles
- **Service Conseiller à domicile** Plus besoin de vous déplacer
- **Rendez-vous Conseil** En agence
- **E-service** Espace sécurisé, alerte remboursement ...



Partenaire  
le plus proche  
flasher ce code

## Des assurances complémentaires pour tout prévoir

- **Assurance scolaire et étudiant**
- **Assurance multirisques habitation**
- **Assurance prêt immobilier**
- **Épargne et retraite**
- **Prévoyance :**  
indemnités journalières, dépendance, décès, obsèques

## Les partenaires pour d'avantages



Demandez vos avantages auprès de votre conseiller

## Adhésion, modification, suivi et informations

**0 810 810 033**

Service 0,05 € / min  
+ prix appel

LUNDI AU VENDREDI 8H/19H - SAMEDI 9H/12H

ou **05 57 81 24 41**

**pavillon-prevoyance.fr**

Espace sécurisé privatif - Devis - Infos santé

## Agences de proximité

### GIRONDE

**BORDEAUX BASTIDE**  
92 avenue Thiers • 05 57 81 51 10  
prevoyancebastide@pavillon-prevoyance.fr

**BORDEAUX GAMBETTA**  
35 rue Judaïque • 05 56 79 06 75  
prevoyancejudaique@pavillon-prevoyance.fr

**LANGON**  
34 rue Maubec • 05 57 31 08 46  
prevoyancelangon@pavillon-prevoyance.fr

**LA TESTE DE BUCH**  
13 rue Pierre Dignac • 05 56 54 63 98  
prevoyancelateste@pavillon-prevoyance.fr

**LESPARRE**  
22 place Gambetta • 05 56 59 43 64  
prevoyancelesparre@pavillon-prevoyance.fr

**LIBOURNE**  
63 rue Gambetta • 05 57 51 77 58  
prevoyancelibourne@pavillon-prevoyance.fr

**MÉRIGNAC**  
489 avenue de Verdun • 05 56 97 82 24  
prevoyancemerignac@pavillon-prevoyance.fr

**TALENCE**  
44 cours Gallieni • 05 56 24 10 10  
prevoyancegallieni@pavillon-prevoyance.fr

### CHARENTE

**ANGOULÊME**  
17 boulevard Berthelot • 05 45 68 81 34  
prevoyanceangouleme@pavillon-prevoyance.fr

Siège social : 90 avenue Thiers - CS 21004  
33072 Bordeaux Cedex